Liste des formations en gestion de la faune

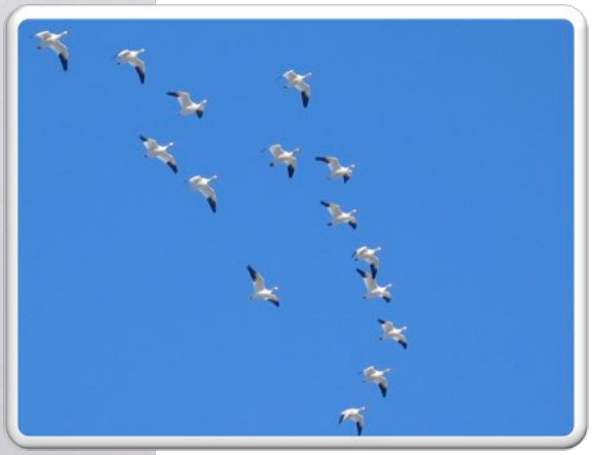

FAUCON
Services Environnementaux
www.environnementfaucon.com

Guide de formations en gestion de la faune

Depuis le 31 décembre 2006, des règlements ont été mis en place au Canada requérant que la majorité des aéroports élaborent un Plan de gestion de la faune (PGF) et que le personnel responsable de la gestion de la faune soit adéquatement formé. En effet, la section 302 du *Règlement de l'aviation canadien (RAC)* et la *norme 322 – Aéroports* fournissent un encadrement afin d'améliorer la sécurité aérienne en garantissant que les aéroports, pour lesquels ces règles s'appliquent, aient un PGF et que le personnel soit bien formé pour effectuer une gestion intégrée et efficace de la faune. Des règlements similaires existent également aux États-Unis, exigeant que les officiers de contrôle de la faune soient adéquatement formés. Les deux pays reconnaissent l'importance de la gestion de la faune dans les aéroports et la nécessité que les officiers de contrôle de la faune aient une solide compréhension des principes écologiques et biologiques du comportement animal, des armes à feu, de la sécurité aérienne et des lois qui leur sont associées.

Avec plus de 20 ans d'expérience, Services Environnementaux Faucon, Inc. (SEF) offre des formations spécialisées qui proposent des solutions et des stratégies adaptées aux besoins des aéroports selon leurs ressources disponibles. Les formations de SEF sont adaptées aux réalités des aéroports en ce qui concerne la taille, le trafic aérien, la complexité et les intervenants devant être formés. SEF offre un éventail de formations qui s'ajustent en fonction des besoins en ce qui a trait à la gestion de la faune, spécifiques à chaque aéroport :

- répondre aux exigences minimales de RAC;
- former adéquatement le personnel responsable de la gestion de la faune sur le terrain;
- que le personnel responsable de la gestion de la faune et tous les employés ayant des responsabilités envers la gestion de la faune aient une meilleure compréhension de l'importance du péril faunique, des dangers et des risques associés;
- former les gestionnaires en gestion de la faune de façon à ce qu'ils comprennent et apprennent comment réaliser une analyse de risque et élaborer un plan de gestion de la faune qui y correspond.

Les programmes de formations de SEF sont personnalisables et permettent ainsi au personnel de n'importe quel type d'aéroports d'atteindre leurs objectifs en ce qui concerne la gestion de la faune. SEF possède une expertise non seulement sur le terrain, mais aussi dans l'élaboration de plans de gestion de la faune tant avec les aéroports civils que les aéroports militaires. Les formations de SEF sont d'ailleurs reconnues par Transports Canada et SEF est membre de l'Association canadienne sur le péril aviaire et de l'Organisation de l'aviation civile internationale.

Aperçu des formations offertes par SEF :

Formation	Titre	Durée	Canadien	Militaire	International	Détails en page
C-OM	Gestion de la faune dans les aéroports pour les gestionnaires d'opérations et officiers de contrôle de la faune	2 jours	✔	✔	✔	4
CM-SO	Gestion de la faune dans les aéroports pour les officiers de sûreté et sécurité	1 jour	✔	✔	✔	6
CM-AK	Comment réaliser un plan de gestion de la faune et implanter des indicateurs de performances	1 jour	✔	✔	(✔)	8

Pour plus de détails sur les formations offertes par SEF ou pour une offre de services à votre aéroport, n'hésitez pas nous contacter à l'adresse suivante : **formation@environnementfaucon.com**.

1. C-OM - Gestion de la faune dans les aéroports pour les gestionnaires d'opérations et les officiers de contrôle

1.1. Préalables

Une connaissance pratique de l'industrie de l'aviation et des impacts fauniques est recommandée.

1.2. Description

La formation *Gestion de la faune dans les aéroports civils pour les gestionnaires d'opérations* vise à se conformer et même surpasser les exigences de la section 302 du RAC et de la norme 322.307 de Transports Canada.

1.3. Objectifs

Les objectifs de cette formation sont de se conformer aux règlements et aux normes fédéraux en ce qui a trait à la formation du personnel responsable des opérations aéroportuaires pour la gestion de la faune dans les aéroports civils. Ceci permettra de réduire le nombre et la gravité des impacts fauniques dans les aéroports canadiens et internationaux.

1.4. Thèmes abordés

1 - Pourquoi avons-nous besoin de faire de la gestion de la faune dans les aéroports?

- Historique du péril aviaire
- Coûts (directs et indirects)
- Types de dommages
- Importance de la gestion de la faune (assujettissement, sécurité, conformité aux règlements)

2 - Lois canadiennes

- Règlements
- Normes

3 - Intervenants en gestion de la faune

- Gestionnaires d'aéroport
- Responsables de l'utilisation des terrains (zonage)
- Planificateurs
- Ingénieurs
- Officiers de contrôle de la faune

4 - Espèces problématiques

- Espèces principales en Amérique du Nord
- Biologie et écologie des oiseaux et des mammifères
- Identification
- Interprétation et évaluation du comportement animal
- Permis

5 - Types de contrôle

- Contrôle passif : aménagement de l'habitat
- Contrôle actif : dispersion, exclusion, élimination

6 - Santé et sécurité

- Utilisation sécuritaire des équipements (armes à feu, engin de pyrotechnie, etc.)
- Zoonoses (précautions à prendre)
- Techniques de contention animale

7 - Plan de gestion de la faune (PGF)

- Pourquoi faire un PGF?
- Que devrait inclure un PGF
- Qu'est-ce qui devrait être évalué?
- Indicateurs de performance (KPIs)

8 - Techniques de contrôle actif

- Dispersion
- Exclusion
- Élimination

9 - Discussion sur la gestion de la faune

- Interprétation et évaluation du comportement animal
- Applications de stratégies de gestion de la faune
- Études de cas

1.5. Durée de la formation

La formation s'échelonnera sur deux journées de huit heures chacune. Le premier jour sera consacré à des cours magistraux et à des discussions. Le deuxième jour consistera en des exercices pratiques et des démonstrations sur le terrain (méthodes passives / actives de gestion et problématiques de santé et sécurité comme l'utilisation sécuritaire des équipements et la manipulation d'animaux), ainsi que des sessions de dépannage, discussions et études de cas. Les participants sont invités à présenter des situations particulières de gestion de la faune et des problèmes rencontrés à leur aéroport pour les discussions lors des études de cas. Guidé par l'équipe d'experts consultants en gestion de la faune dans les aéroports de SEF, le groupe discutera des meilleures solutions disponibles pour chacune des situations présentées.

2.CM-SO - Gestion de la faune dans les aéroports pour les officiers de sûreté et sécurité

2.1. Préalables

Une connaissance pratique de l'industrie de l'aviation et des impacts fauniques est recommandée.

2.2. Description

La formation *Gestion de la faune dans les aéroports civils pour les officiers de contrôle* vise à se conformer et même surpasser les exigences de la section 302 du RAC et de la norme 322.307 de Transports Canada.

2.3. Objectifs

Les objectifs de cette formation sont de se conformer aux règlements et aux normes fédéraux en ce qui a trait à la formation des officiers de contrôle de la faune dans les aéroports civils de façon à réduire le nombre et la gravité des impacts fauniques dans les aéroports canadiens et internationaux.

2.4. Thèmes abordés

1 - Pourquoi avons-nous besoin de faire de la gestion de la faune dans les aéroports?

- Historique du péril aviaire
- Coûts (directs et indirects)
- Types de dommages
- Importance de la gestion de la faune (assujettissement, sécurité, conformité aux règlements)

2 - Lois canadiennes

- Règlements
- Normes

3 - Intervenants en gestion de la faune

- Gestionnaires d'aéroport
- Responsables de l'utilisation des terrains (zonage)
- Planificateurs
- Ingénieurs
- Officiers de contrôle de la faune

4 - Espèces problématiques

- Espèces principales en Amérique du Nord
- Biologie et écologie des oiseaux et des mammifères
- Identification
- Interprétation et évaluation du comportement animal
- Permis

5 - Types de contrôle

- Contrôle passif : aménagement de l'habitat
- Contrôle actif : dispersion, exclusion, élimination

6 - Santé et sécurité

- Utilisation sécuritaire des équipements (armes à feu, engin de pyrotechnie, etc.)
- Zoonoses (précautions à prendre)
- Techniques de contention animale

2.5. Durée de la formation

La formation s’échelonnera sur une journée de huit heures, impliquant des cours magistraux et des discussions.

3. CM-AK – Comment réaliser un plan de gestion de la faune et implanter des indicateurs de performance

3.1. Préalables

Une connaissance pratique de l'industrie de l'aviation et des impacts fauniques est recommandée.

3.2. Description

La section 302 du RAC et la norme 322 – Aéroports de Transports Canada exigent que la plupart des aéroports, en dépit de leur taille, aient un plan de gestion de la faune, basé sur une analyse des risques fauniques sur l'aéroport. Les gestionnaires de certains aéroports peuvent décider de réaliser leur Analyse de risque ainsi que leur Plan de gestion de la faune selon les ressources disponibles au sein même de leur aéroport. Cependant, cette tâche peut se révéler ardue pour des non-experts. SEF offre donc d'accompagner ces gestionnaires dans la rédaction de leur Plan de gestion de la faune (PGF / AWMP) en leur décrivant et en leur expliquant chacun des éléments requis du plan. Avec sa solide expérience dans le domaine, SEF guidera les gestionnaires dans l'élaboration du PGF de façon à ce qu'il soit conforme aux règlements fédéraux.

Un des aspects importants dans la gestion du risque est d'identifier des cibles permettant des comparaisons au sein du programme. Cela s'effectue en implantant des indicateurs de performances (IPs / KPIs). Ces indicateurs permettent un suivi de l'assurance qualité de différents aspects du programme basé sur des valeurs quantitatives. Une attention spéciale sera portée au KPIs lors de la formation.

3.3. Objectifs

Les objectifs de cette formation sont de permettre aux participants de rédiger eux-mêmes leur propre Plan de gestion de la faune (PGF) et d'identifier les KPIs et leurs cibles.

3.4. Thèmes abordés

1 - Élaboration du PGF

- Analyse de risque
- Plan de gestion de la faune

2 - Analyse de risque

- Description de l'aéroport
  - Habitats et ressources fauniques
  - Pistes
  - Trafic aérien
  - Faune
  - Tendance des impacts fauniques
- Utilisations de terrain autour de l'aéroport
- Conception des zones de péril aviaire
- Identification des dangers fauniques représentant un danger pour l'aviation
- Cote de risque
  - Cote de risque de base et/ou
  - Cote SGS
  - Matrice d'évaluation des risques

3 - Plan de gestion de la faune

- Outils de gestion de la faune disponibles (passifs et actifs)
- Permis requis et règlements associés
- Techniques de gestion spécifiques pour les espèces prioritaires représentant un danger pour l'aviation
- Aménagement de l'habitat et des attraits secondaires
- Surveillance
- Procédures de communication
- Programme de formation
- Projets de recherche en gestion de la faune

4 – Indicateurs de performance

- Différents KPIs au niveau des opérations et de l'administration
- Pertinence des KPIS
- Identification de cibles et seuils
- Proactvité VS réactivité

3.5. Durée de la formation

La formation s'échelonnera sur une journée de huit heures. La formation implique des cours magistraux, des discussions et des études de cas. Les participants sont invités à présenter leur plan ou programme de gestion de la faune et leurs indicateurs de performance pour les discussions lors des études de cas. Guidé par l'équipe d'experts consultants en gestion de la faune dans les aéroports de SEF, le groupe discutera des meilleures solutions disponibles dans chacune des situations.

Nos centres de formation

Montréal
2131 chemin St-Louis,
St-Lazare, Qc. Canada
J7T 1Y1

Toronto
Greater Toronto Airports Authority Fire and Emergency Services Training Institute
2025 Courtneypark Drive
Toronto Est, AMF, Ont.
L5P 1B2

Des formations peuvent également être données dans vos installations. Contactez-nous pour connaître nos modalités.

Nos bureaux

Québec
C.P. 1018
Saint-Lazare, Qc. Canada
J7T 2Z7
info@environnementfaucon.com
450.458.1333

Ontario
20595 Eigg road
Alexandria, Ont. Canada
K0C 1A0
info@falconenvironmental.com
1.888.733.2526

États-Unis
186 US Oval
Plattsburgh, N.Y.
USA
12903
1.888.733.2526

FAUCON
Services Environnementaux
www.environnementfaucon.com